

Entre 100.000 et 250.000 armes détenues par des civils au Burundi

PANA, 10/09/2008 Bujumbura, Burundi - Entre 100.000 et 250.000 armes légères de petit calibre sont actuellement détenues illégalement par des civils au Burundi, a estimé, mercredi, le premier vice-président du pays, en charge des questions politiques, sécuritaires et administratives, Yves Sahinguvu. Le premier vice-président burundais a pris trépas au sérieux la montée des périls dans un pays qui peine déjà à sortir de plus de 14 ans de guerre civile, en annonçant un série de mesures conséquentes de nature à éradiquer les armes légères et de petit calibre dans la population pour mieux garantir l'ordre et la paix sociale.

Parmi ces mesures figure la mise sur pied d'une nouvelle commission nationale chargée du désarmement des civils mieux outillée financièrement et techniquement. La précédente commission n'a pu récupérer que seulement 5 000 armes à feu dans la population en deux ans d'existence, déplore une récente enquête conjointe de la principale ligue nationale de défense des droits de l'Homme, "Iteka" (dignité, en langue nationale, le kirundi) et de l'ONG suisse "Smalls Arms Survey". Le gouvernement burundais va allouer un budget annuel de 300 millions de Francs burundais (près de 300 000 dollars US) à la nouvelle commission, a encore annoncé le premier vice-président de la République. Le Bureau international des Nations unies au Burundi (BINUB), de son côté, va mettre dans la cagnotte un montant global de 500 000 dollars US selon la même source. Une nouvelle loi destinée à réglementer le port d'armes a été votée en remplacement de celle, obsolète, des années 1970, a-t-il poursuivi, pariant que tant de dispositions financières et légales permettront au pays de tenir les élections de 2010 dans le calme et la sécurité.